

Charte du parrainage d'enfants

« COLLECTIF ADA »

Introduction

Le parrainage « *Collectif Ada* » s'inscrit dans les activités d'échanges culturels et de solidarités portées par l'association ECLAT en faveur de la communauté Kallawaya de Bolivie. Il repose sur un engagement des membres de l'association à soutenir l'éducation scolaire des enfants de la région Kallawaya et à les encourager à valoriser leur culture. Il s'adresse aux jeunes de 0 à 26 ans vivant dans le *Canton General Gonzales* avec une attention plus particulière à celles et ceux exposés aux conséquences du tragique accident de voiture survenu le 5 février 2011. Ce dernier a coûté la vie à 3 membres du collectif Kallawaya, blessant 2 autres et laissant 16 enfants orphelins de père.

En Bolivie, comme dans de nombreux pays pauvres, scolariser un enfant après l'école primaire (collège, lycée ou université) coûte beaucoup d'argent pour des familles vivant avec 1 ou 2 euros par jour. Très souvent, faute de moyens, les jeunes quittent l'école à partir de 12 ou 13 ans pour aider à nourrir leur famille en travaillant la terre ou en vendant leur force de travail dans les grandes villes. Finalement, peu de jeunes arrivent à apprendre un métier et poursuivre leur scolarité. Ceux qui y parviennent sont bien souvent issus de familles avec peu d'enfants (moins de 3) et vivant avec des parents sensibilisés à la question de l'importance des études. Ils restent très minoritaires dans cette région.

Les 10 principes de votre parrainage

1- Le parrainage que nous proposons adopte une approche collective d'un groupe de parrains et marraines qui accompagnent un groupe de jeunes pour une durée minimum de 1 an renouvelable.

Ainsi, ce projet ne désigne pas de manière nominative le parrainage d'un enfant à son parrain ou marraine. Nous pensons que cette démarche permettra de répondre au plus juste aux besoins des enfants qui ne sont pas les mêmes selon leurs âges, niveau d'étude ou situation familiale.

2- Par leurs soutiens financiers et affectifs, les parrains et marraines deviennent acteurs du devenir du groupe, avec qui ils ou elles échangent, si cela est souhaité, par le biais régulier d'une correspondance. Celle-ci se fera via le site internet de l'association où une copie sera déposée et par l'envoi postal ou informatique à notre correspondant à La Paz (Bolivie) qui transmettra et fera circuler les messages envoyés.

Ce principe permettra d'éviter les dérives locales possibles - sollicitations exagérées des familles ou des enfants, informations erronées, pressions sur les parrains ou marraine.

3- D'une manière générale, il est proposé une fois par an, le 30 mai de chaque année, date anniversaire de la naissance du fils de Sergio et Ada, une correspondance collective et mutuelle via le canal de l'association ECLAT.

Cette démarche a pour objectif de donner des nouvelles sur la situation du parrainage. A cette date, les parrains et marraines pourront sortir du collectif ou proposer à de nouveaux membres de rejoindre l'aventure. Ainsi, les relations qui s'établiront deviendront peu à peu pour les jeunes un puissant vecteur de motivation, de dépassement, de soutien moral, les aidant à appréhender leur avenir, quelles que soient les difficultés ou conditions de vie.

4- Les parrains et marraines s'engagent, sur une durée minimum de 1 an, à verser une somme annuelle de 60 euros minimum par enfant parrainé, soit 5 euros /mois et par enfant.

Il n'y a pas de limitation de montant et de nombres d'enfants. Les parrainages sont considérés comme des dons et sont défiscalisables. Une attestation sous la forme d'un reçu sera délivrée à chaque parrain et marraine.

Les parrains et marraines peuvent être des personnes physiques ou morales (association, entreprises, comité...) Parlez-en autour de vous !

5- Au 31 octobre 2011, 16 enfants se sont manifestés via leurs familles pour devenir vos filleuls.

Leurs niveaux scolaires se répartissent comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> (6-11 ans) | 4 jeunes inscrit en Primaire |
| <input type="checkbox"/> (11-15 ans) | 7 jeunes inscrit au Collège |
| <input type="checkbox"/> (15-18 ans) | 3 jeunes inscrit au Lycée |
| <input type="checkbox"/> (18-26 ans) | 2 jeunes inscrit au Université |

6- L'argent collecté est transmis directement et sans aucun intermédiaire, sur le compte bancaire du collectif Kallaway. Il est géré par notre correspondant local et ne sert qu'aux besoins des jeunes. Aucun montant n'est prélevé pour les frais de fonctionnement de l'association, le paiement de salaires...

Un minimum de 5 euros/mois/enfant, soit 60 euros par an est remis à chaque famille. Le surplus servira à financer les besoins spécifiques de chaque jeune selon leurs besoins : achat des uniformes, matériel scolaire, paiement de la scolarité...ainsi que leur participation aux activités mises en place par le collectif kallaway pour la récupération et la transmission de la culture Kallaway connue pour sa médecine traditionnelle .

Nous insistons particulièrement sur ce point afin de **susciter de nouvelles vocations** et réactiver la curiosité des jeunes pour leur culture.

7- Un enfant est « parrainable » jusqu'à la fin de ses études. Une forte sensibilisation des familles est régulièrement effectuée sur place pour que chaque année l'enfant puisse intégrer, sans absentéisme, le cycle supérieur.

8- La proposition des enfants à parrainer se fait en priorité :

- Aux familles affectées par le décès des pères lors de l'accident du 5 février 2011
- Aux enfants vivant dans le canton Général Gonzales regroupant les villages de Pampa Blanca, Canlaya, Chajaya, Huata Huata et Chacarapi qui s'engagent à suivre des études scolaires.
- Aux jeunes qui s'engagent à suivre un enseignement dans la médecine traditionnelle au sein du collectif Kallaway

Une priorité sera donnée aux jeunes qui s'engagent à suivre à la fois des études scolaires et un enseignement dans la médecine traditionnelle. La finalité du parrainage est clairement expliquée à la famille qui s'engage à suivre son enfant tout au long de son parcours scolaire et familial, en évitant l'absentéisme pour causes non justifiées. La motivation familiale doit être forte ainsi que le désir de réussite scolaire des jeunes.

9- Concertant une éventuelle visite en Bolivie

En tant que parrain ou marraine et à titre individuel, il est possible de vous rendre sur place, dans la région kallaway, afin de connaître l'environnement des jeunes accompagnés et de partager avec leur famille une expérience humaine très enrichissante. Pour cela, certaines conditions sont indispensables comme une bonne connaissance de la langue espagnole, l'acceptation de vivre un séjour court (3 ou 4 jours maximum) avec une absence importante de confort, une bonne condition physique (aptitude à la marche et au portage en particulier) et une profonde envie de partager la réalité des hommes et des femmes vivant dans cette région. Si tel était le cas, renseignez-vous auprès de l'association afin de faciliter au mieux la réalisation de ce projet.

10- De vous a eux

À ce jour, les outils de communication se mettent en place. Ils seront prochainement développés avec de nouvelles interfaces afin de faciliter la communication de cette initiative et les actions de l'association ECLAT.

Pour toute correspondance au sujet de ce projet : assoeclat@free.fr